Cahiers de l'ILSL, n° 25, 2008, pp. 117-136

L'analyse de la proposition dans la grammaire française traditionnelle : une syntaxe à double directionnalité?

Peter LAUWERS
(FRS-flamand – KULeuven; MoDyCo*, Paris X)*

Résumé. Cette contribution s'inscrit dans la problématique de l'émancipation de la grammaire par rapport à la logique, ou plus précisément, dans l'hypothèse des multiples recompositions des frontières entre grammaire et logique (et sémantique). Elle le fera tout en plaçant la problématique sous un éclairage nouveau, dans la mesure où le rapport entre grammaire et logique est vu comme une coexistence «conflictuelle».
La syntaxe traditionnelle apparaît, en effet, comme foncièrement bidirectionnelle, dans ce sens qu'elle allie une approche *catégorielle ascendante* (= qui focalise la syntaxe des parties du discours) à une approche *descendante* – à l'origine purement *logique* – qui divise la proposition en segments *sémantico-logiques*. La schizophrénie dont elle pâtit se manifeste à travers un certain nombre d'excès et donne lieu à des discontinuités, voire à des conflits internes dans l'analyse. Parallèlement, chez certains auteurs un début de solution émerge, notamment à travers le concept de «groupe de mots» ou par l'introduction d'une perspective fonctionnelle transversale.
Cette étude est basée sur une analyse transversale détaillée et quantifiée d'un corpus de 25 grammaires de référence du français qui représentent le sommet de la production grammaticographique de la première moitié du XX^{e} siècle.

Mots-clés : analyse, fonction, grammaire, groupe de mots, logique, partie du discours, phrase, proposition, 20^{e} siècle

0. INTRODUCTION

Cette contribution s'inscrit dans la problématique de l'émancipation de la grammaire par rapport à la logique, ou plus précisément, dans l'hypothèse des multiples recompositions des frontières entre grammaire et logique (et sémantique). Elle le fera tout en plaçant la problématique sous un éclairage nouveau, dans la mesure où le rapport entre grammaire et logique apparaîtra comme une coexistence conflictuelle, doublée d'une tension entre deux directionnalités dans l'analyse, ascendante et descendante, *au sein même* des grammaires dites «traditionnelles» (ayant pour objet le français). Dans cette optique, la syntaxe traditionnelle apparaît comme étant foncièrement bidirectionnelle, dans ce sens qu'elle allie une approche *catégorielle ascendante* (= qui focalise la syntaxe des parties du discours) à une approche *descendante* – à l'origine purement *logique* – qui divise la proposition en segments sémantico-logiques.

Cette étude est basée sur une analyse transversale détaillée et quantifiée d'un corpus de 25 grammaires de référence du français qui représentent le sommet de la production grammaticographique de la première moitié du XX^{e} siècle (cf. bibliographie en fin d'article[1]). L'analyse du corpus sera précédée d'un bref rappel de la double analyse, telle qu'elle fut pratiquée au XIX^{e} siècle et pendant une bonne part du XX^{e}. Celle-ci peut être considérée comme un avatar explicite de la «bidirectionnalité conflictuelle» qui caractérise la grammaire dite traditionnelle[2]. Dans un troisième temps, nous présenterons deux tentatives d'innovation, qui ont essayé de résoudre le problème, avant de conclure.

1. LA DOUBLE ANALYSE : UNE MANIFESTATION PATENTE DE LA BIDIRECTIONNALITE

La question de la bidirectionnalité (conflictuelle) n'est pas nouvelle dans l'histoire de la linguistique. Le problème sous-tend de manière particulièrement nette un exercice scolaire dont Chervel a étudié les avatars successifs : *la double analyse*. La double analyse du XIX^{e} siècle, qui a ses racines dans la grammaire générale du XVIII^{e}, est emblématique d'une certaine volonté de découpler grammaire et logique, tout en maintenant la logique dans le cadre de l'enseignement grammatical. En elle se cristallisent deux regards opposés sur la proposition, qui chez Noël et Chapsal prennent la forme de deux livrets séparés, analysant cependant les mêmes textes, pour

[1] Pour les détails chiffrés de notre analyse, voir Lauwers, 2004a.
[2] Pour une analyse épistémologique du concept de *tradition*, voir Neveu; Lauwers, 2007.

"rendre plus sensible la différence qui caractérise ces deux sortes d'analyses" (Noël – Chapsal, 1842, p. 1) :

> La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe*, et l'*attribut*. (Noël – Chapsal, 1833, p. 84)

La double analyse comportait une analyse dite *logique* de la proposition (identification des propositions, suivie du découpage en *sujet* et *attribut*, entraînant parfois la décomposition du contenu verbal: *il dort = il est dormant*) et une analyse dite *grammaticale* qui se bornait à l'identification de la forme (flexion), de la catégorie (partie du discours) et de la fonction des mots, considérés isolément (*le, frère, de*, etc.) :

[1] Analyse logique
A. Analyse de la phrase (complexe)

> reconnaître dans la phrase les propositions et leurs rapports : propositions indépendantes, principales ou subordonnées. (Croisad – Dubois 1935[20], p. 397)

B. Analyse de la proposition: termes de la proposition

[2] Analyse grammaticale
A. Identification de "l'espèce" (= partie du discours)
B. Identification de la forme (modifications)
C. Rôle, fonction, rapports avec les autres mots

Dans le cas de la phrase complexe, on ne fait qu'aligner les mots, sans même séparer les différentes propositions.

Une telle analyse pose un certain nombre de problèmes théoriques, notamment : (1) le découplage systématique de deux perspectives «partielles» qui voile l'interaction entre catégorie et fonction et entre partie et tout (comparez avec l'analyse de Beauzée dans l'*Encyclopédie méthodique*, t. II, p. 193, chez qui les deux perspectives sont encore réunies dans une seule analyse, ce qui permettait de faire le lien entre les parties grammaticales et les touts logiques) ; (2) la juxtaposition de deux analyses qui couvrent chacune l'ensemble de la phrase, mais quand on cherche à les relier, on se heurte à une discontinuité profonde, comme le montre la double série de fonctions nominales. Ainsi, on a des fonctions conçues dans une logique de partie/tout et des fonctions conçues selon des rapports de dépendance, conçus de manière locale et atomiste.

Il se pourrait très bien que cet avatar de la double analyse – avec un chevauchement au niveau de la proposition simple – ait coexisté encore assez longtemps avec ce que Chervel appelle la «nouvelle analyse logique», c'est-à-dire une analyse logique réduite à la seule proposition complexe (cf. Lauwers, 2004a, pp. 116-118). Cette hypothèse mériterait d'être

vérifiée dans un corpus de manuels d'analyse publiés au cours de la première moitié du XX[e] siècle. La 20[e] édition du *Cours complémentaire* de Croisad et Dubois (1935 ; 1898[1] ; refonte : 1911), par exemple, en constitue un témoignage éloquent, même si certaines incohérences dans l'analyse mettent le doigt sur la perméabilité des deux analyses à une époque aussi avancée de son histoire.

Quoi qu'il en soit, même après l'abolition officielle de la double analyse (1910), son esprit a continué à hanter la grammaire française, même en dehors du domaine strictement scolaire, comme nous allons le voir. Car la double analyse n'est que la manifestation patente d'un problème épistémologique fondamental en grammaire traditionnelle, à savoir une tension entre deux approches de la grammaire.

D'une part : une approche *descendante* (" top down ") – à l'origine purement *logique* – qui divise la proposition en segments *sémantico-logiques*.

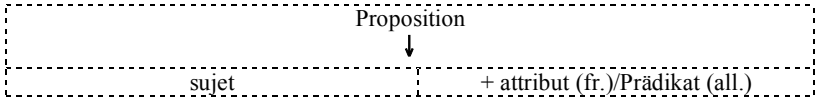

Elle sous-tend l'ancienne *analyse logique* de la proposition. Dès la seconde moitié du XIX[e] siècle, la perspective descendante a fait l'objet d'un processus de délogicisation, qui est allé de pair avec la diversification des termes de la proposition. On a là la transition vers ce que Chervel (1977) a appelé la 'deuxième grammaire scolaire' :

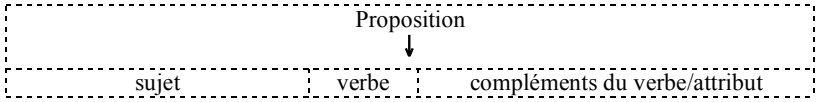

D'autre part: une approche *catégorielle ascendante* (ou " bottom up ") qui considère la syntaxe à travers le prisme des parties du discours.

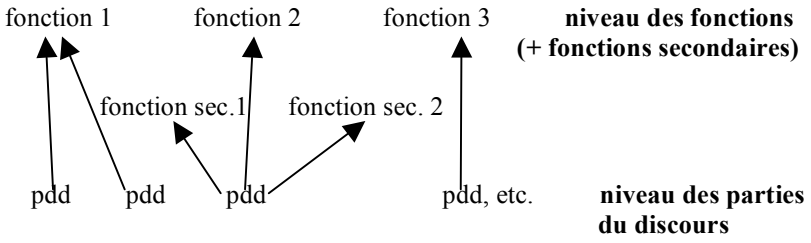

L'approche ascendante part du niveau des mots, classés en parties du discours (catégories, d'où *approche catégorielle*), et en examine

l'emploi (le rôle, la fonction, la place, etc.). Elle correspond à l'*analyse* dite *grammaticale* de Noël et Chapsal.

L'opposition entre les deux approches recèle en réalité un double antagonisme, l'un ayant trait à l'*orientation* de l'analyse (ascendante *vs* descendante), l'autre à sa *nature*: sémantico-logique *vs* catégorielle. Quant à la *nature*, l'opposition entre *sémantico-logique* et *catégoriel* n'est pas tout à fait symétrique, puisque *catégoriel* n'égale pas nécessairement *formel*. En fait, les parties du discours étaient définies à partir d'un ensemble de critères hétérogènes (sémantiques et formels), mais au niveau de la combinatoire syntaxique, elles fonctionnent plutôt comme des entités formelles.

2. LA BIDIRECTIONNALITE CONFLICTUELLE DANS LE CORPUS

La grammaire traditionnelle comporte donc en son sein deux approches de la syntaxe – deux «optiques» – et certaines caractéristiques de la description grammaticale témoignent de façon particulièrement nette de leur impact en ce qu'elles en constituent des excès : (2.1) des analyses sémantico-logiques, dans le cadre du jugement, détachées des propriétés formelles; (2.2.) une approche de la hiérarchie interne de la proposition à travers le prisme des parties du discours, qui fait abstraction des structures intermédiaires. Qui pis est, ces deux optiques donnent lieu à des conflits et à des discontinuités dans l'analyse (2.3.).

2.1. L'EMPREINTE DE L'APPROCHE ASCENDANTE

L'empreinte de l'approche ascendante peut être déduite des indices suivants :

– le plan de la grammaire

Le plan d'une grammaire conçue dans l'esprit de l'approche ascendante se résume prototypiquement à une «morphologie redoublée» (cf. Karabétian, 1998) ou à une simple «morphosyntaxe» :

Morphosyntaxe	Morphologie redoublée	Mixte
pdd1 (morph. + synt.) pdd2 (morph. + synt.) pdd3 (morph. + synt.) ...	pdd1 (morphologie) pdd2 (morphologie) ...	analyse de la phrase
	pdd1 (syntaxe) pdd2 syntaxe) pdd3 (syntaxe) ...	pdd1 (morph. + synt.) pdd2 (morph. + synt.) pdd3 (morph. + synt.) ...

Corollairement, dans ces trois types de grammaires très peu de pages sont consacrées à la syntaxe de la phrase conçue indépendamment de la syntaxe des parties du discours (voir Lauwers, 2004a, p. 128).
– l'absence d'une section consacrée à l'analyse de la proposition en fonctions et la présence de titres comme *syntaxe / fonction de X*, X étant une partie du discours, par exemple «La syntaxe» chez Michaut & Schricke, qui comprend les sections suivantes: [XVIII] *Les mots dans la proposition* ; [XIX] *Syntaxe des noms* ; [XX] *Syntaxe des adjectifs non-qualificatifs* ; [XXV] *Syntaxe des pronoms* ; [XXVIII] *Syntaxe des verbes* ; etc.
– au niveau microstructurel du texte : l'attribution de fonctions à des mots dans le cadre de la proposition (p.ex. «le nom est sujet») ou une définition de la syntaxe sans référence au concept de *phrase*
– une approche sélective dans l'analyse des exemples : par exemple, dans *le grand arbre sera abattu*, *arbre* est appelé sujet, et non pas le groupe *le grand arbre.*

2.2 L'EMPREINTE DE L'APPROCHE DESCENDANTE

La perspective descendante aborde les fonctions syntaxiques à partir de la segmentation sémantico-logique de la proposition, ce qui débouche au XIX^{e} siècle sur une bipartition (logique) de la phrase, et, plus tard, sur l'identification de blocs sémantiques (sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, etc.), dont la délimitation et la définition restait très souvent une affaire purement sémantique.

Dans ce qui suit, nous allons commenter les six indices les plus visibles de cette approche. Notons que les *figures grammaticales* (*ellipse*, *syllepse*, *inversion* au sens large et *pléonasme*) n'ont pas été prises en considération ici, car elles ne font pas nécessairement référence à la proposition complète.

(a + b) La **décomposition** du verbe fini (*dort* → *est dormant*) pour satisfaire à la structure du jugement, ce qui allait de pair avec une opposition terminologique entre ***verbe substantif*** (*être*) et ***attributif*** (= tout autre verbe que *être*). À l'exception de Damourette et Pichon, la décomposition a disparu du corpus. On en trouve cependant encore quelques échos chez les Le Bidois (T1, pp. 376, 410), Haas (1909, pp. 60; 241; *Verbum substantivum*; *Merkmalsvorstellung* = adjectif *ou* verbe) et, surtout, chez Wartburg & Zumthor (1947, p. 8). Ce constat confirme l'importance de la nomenclature de 1910 qui marqua la fin officielle de la décomposition (Chervel, 1995, pp. 250-254; 1977; Vergnaud, 1980). On remarquera le contraste avec l'état des lieux dressé par Sudre en 1906, qui devait encore faire état de l'étonnante actualité de la décomposition[3], que l'introduction

[3] On a l'impression que la décomposition fut abandonnée beaucoup plus tôt en Allemagne. À en croire le grammairien Bauer, la théorie ne jouait déjà plus un rôle de première impor-

d'éléments de grammaire historique dans les grammaires n'avait pas réussi à bannir. Elle

> est encore, pour certains d'entre nous, comme un dogme; on m'a cité certains établissements, notamment des lycées de jeunes filles, où quiconque ne l'accepte pas et regardé comme hérétique, comme digne de l'excommunication majeure. (Sudre 1906, p. 112)

Il aurait fallu plus d'espace pour exposer ici le plaidoyer de Damourette & Pichon (V4, pp. 30-37; V3, pp.184-185) en faveur de ce qu'ils appellent la «décomposition logique» (V3, p. 184) impliquant un «participe implicite» (V3, p. 185 ; voir Lauwers 2004a, pp. 139-141).

(c) La décomposition du verbe est dictée par la volonté de réduire toute structure phrastique à la structure canonique du jugement. Or celle-ci peut s'imposer sans qu'elle aboutisse nécessairement à une décomposition du contenu verbal. La **bipartition «logique»** de la phrase est encore attestée chez quatre auteurs étrangers (Engwer, Regula, de Boer, Sonnenschein), et, plus ou moins implicitement, chez Clédat (1896, p. 2) :

sujet	prédicat	niv. 1
+ complément	+ complément	niv. 2

Chez les autres auteurs, majoritairement français, elle a cédé le pas devant d'autres analyses plus proches des structures grammaticales.

— tantôt elle est encore présente au second plan, à côté d'une analyse *ternaire* «délogicisée» (cf. infra)

— tantôt elle a disparu en faveur d'un schéma *binaire* délogicisé, où le prédicat est remplacé par le *verbe*, aboutissant donc à une structure *sujet + verbe*.

Au sein de l'analyse ternaire, trois variantes peuvent être distinguées :

(i) une analyse ternaire unilatérale (sujet – verbe – attribut)

Dans ce type d'analyse, la proposition est divisée en trois composantes essentielles. Or, la tripartition n'envisage que l'attribut du sujet, qui se trouve dissocié par là des autres compléments du verbe, qui, eux relèvent d'un niveau d'analyse inférieur.

(ii) une (tendance à une) analyse ternaire homogène (Radouant, Dauzat, Damourette & Pichon), quoique l'assimilation entre le complément et l'attribut ne soit jamais complète (sujet – verbe – X, X étant un attribut ou un complément)

(iii) une analyse ternaire différenciée, dans laquelle l'attribut est nettement différencié des compléments du verbe (10 auteurs) (sujet – verbe – attribut ; sujet – verbe – compléments).

---

tance vers 1830. Aux alentours de 1880, sa position était encore plus affaiblie (Forsgren 1992, pp. 138, 143). La question mérite étude.

(d) La théorie du **double sujet** dans les constructions impersonnelles (*sujet apparent/grammatical* et *sujet réel/logique*) se trouve encore dans 15 grammaires du corpus. Elle reposait sur un découpage purement sémantique qui se superposait aux formes, ou encore, s'appuyait (tacitement) sur une espèce de transformation qui faisait de la construction impersonnelle une construction personnelle (*Il est venu trois candidats --> Trois candidats sont venus*). Intouchable avant la critique qu'en fit Brunot (1922), cette analyse a cependant du plomb dans l'aile à partir de 1935. Seules 4 des 11 grammaires publiées après 1935 la pratiquent encore, par-fois avec des retouches importantes (p.ex. la théorie des trois sujets de de Boer[4]). Elle est problématisée ou remplacée par de nouvelles hypothèses syntaxiques. Or, même là où elle se maintient, les grammairiens les plus originaux savent apporter une touche personnelle à la théorie, au point que ces retouches peuvent être interprétées comme autant de critiques inavouées face à la doxa. On constate aussi une certaine ouverture aux enjeux sémantico-pragmatiques de la structuration de l'information notamment chez les auteurs allemands (pour une analyse détaillée, voir Lauwers 2004a, pp. 293-304).

(e) L'opposition terminologique ***grammatical / logique*** (ou *réel*) est encore attestée dans d'autres domaines, chaque fois que l'interprétation sémantique proposée ne s'accorde pas avec les marques formelles: le sujet logique de l'infinitif (= le support qui le contrôle) et du participe (le support du participe détaché : *La fête terminée, ...*), l'attribut logique (dans des constructions disloquées reprises par *ce* et dans des phrases comme *La vérité est que....*), etc.

(f) Un autre indice probant de l'analyse descendante et logico-sémantique réside dans les définitions des fonctions syntaxiques basées uniquement sur le contenu qu'elles véhiculent (p.ex. le sujet désigne celui qui fait l'action), à l'exclusion de tout autre critère. Seule une minorité de grammaires (Clédat, Radouant, Michaut, Gougenheim) s'abstient de telles définitions et dans onze grammaires ce genre de définition est proposé pour plus d'un tiers des termes (fonctions syntaxiques) définis.

2.3. BILAN

En somme, l'examen des différents paramètres révélateurs de l'emprise de la visée descendante montre deux choses (pour les résultats par grammaire, voir 2.5.) : les traces de l'ancienne conception *logique* de la proposition se rarifient et cette évolution se poursuit au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. L'analyse logique (= descendante) de la proposition avait en effet commencé à se délogiciser pendant la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Cette évolution a entraîné la diversification des fonctions, l'apparition de

[4] De Boer dissocie nettement le «sujet logique» et le «sujet grammatical» de la tradition, ce qui signifie une radicalisation de la conception traditionnelle. Le *sujet logique* devient une fonction syntaxique à part entière, plutôt qu'un dérivé de la fonction sujet.

schémas de phrase ternaires, et corollairement, la promotion du verbe et de ses compléments. Au niveau du verbe, les deux perspectives, descendante et ascendante, coïncident désormais dans la tradition française, où le terme *verbe* renvoie à la fois au mot et à la fonction. Cette évolution met en évidence le rôle constructeur du verbe. Désormais les segments logiques sont remplacés par des segments sémantico-fonctionnels dont le découpage est tributaire du sens qu'ils véhiculent (celui qui fait l'action, l'objet de l'action…). On note donc un certain rapprochement entre les deux perspectives, mais l'analyse des fonctions dans la proposition reste sémantique. Par ailleurs, les fonctions syntaxiques (structurellement complexes) continuent à faire l'objet d'une analyse sélective, fidèle à l'approche ascendante (cf. 2.1.).

2.4. L'ARTICULATION DES DEUX PERSPECTIVES

Si déjà la présence de deux angles d'attaque dans un même modèle mine la cohérence et l'homogénéité de celui-ci, il faut en plus faire état des incohérences qu'ils engendrent. Car, pour être opérationnelle, cette syntaxe bidirectionnelle se devait de bien articuler ses composantes. Tel ne fut pas le cas, comme le montrent un certain nombre de conflits «frontaliers» dans les zones où les deux perspectives entrent en concurrence.

2.4.1. LES «CONFLITS FRONTALIERS»

On peut identifier quatre symptômes de ce mal qui ronge les descriptions traditionnelles et qui se manifeste parfois sans ambiguïté. Les voici :

(1) l'existence de deux termes pour le concept générique de fonction (*terme de la proposition* / *Satzglied* vs *fonction*)

Les *termes* (ou *éléments*) *de la proposition* s'inscrivent dans une logique descendante, qui considère le sujet, le COD, etc. comme des parties d'un tout, à savoir la proposition, d'où *Satzteil* / *-Glied* ou *terme de la proposition*. Le concept de *fonction*, par contre, est lié à une logique ascendante (*fonction, rôle* de tel mot)[5]. Les deux termes n'apparaissent jamais dans le même contexte: l'un est lié à l'analyse de la proposition, l'autre aux parties du discours[6]. Dans sa forme la plus pure, l'opposition des termes est ancrée macrostructurellement dans le plan de la grammaire, notamment dans les grammaires à plan «mixte» : le *terme de la proposition* est rattaché au chapitre sur le découpage de la proposition, alors que la *fonction* apparaît dans les sections consacrées à l'emploi des parties du discours. Dans les autres grammaires, l'un des deux termes apparaît sporadiquement, tan-

[5] Dans les exercices d'analyse, la *fonction* ressort de l'analyse *grammaticale*, le *terme* de l'analyse *logique*. Noël – Chapsal se servent du terme général de *partie (logique)* dans l'analyse *logique* (Noël – Chapsal 1842, p. 3). L'analyse *grammaticale*, plus précise, parle des *fonctions* des mots (Noël – Chapsal 1841, pp. 5, 7-16).

[6] Ce constat a également été fait par Vergnaud (1980, p. 60).

dis que l'autre a un ancrage plus net. Au cours de la période étudiée, on constate néanmoins que le terme de *fonction* parvient à faire irruption dans l'analyse descendante de la proposition, à tel point qu'après la Seconde Guerre mondiale un tournant semble s'être opéré dans le corpus: le terme *fonction* l'emporte désormais sur le paradigme *terme* (de Boer, Galichet). Ce dernier semble même avoir disparu pour de bon chez Cayrou – Laurent – Lods (1948, p. 331).

(2) la coexistence de deux conceptions du *complément* (sémantique et catégorielle)

Pris au sens sémantico-fonctionnel du terme, le *complément* n'impose pas de contraintes sur les formes qui le réalisent. Est *complément* tout élément qui en complète un autre. La conception dominante, en revanche, assigne au *complément* un domaine d'application plus restreint. Le complément y est lié à une certaine catégorie grammaticale (partie du discours), à savoir le (pro)nom; c'est la conception catégorielle. Dans cette acception, le complément est nécessairement un nom (ou pronom), ne s'accorde pas et est parfois introduit par une préposition. Les compléments classiques répondent à ces trois critères : *compléments (déterminatif) du nom* (p.ex. le chauffeur *du ministre*), *complément d'objet (direct* ou *indirect)* et *complément circonstanciel*[7].

Les grammaires des années 20 et 30 témoignent de l'affrontement de ces deux conceptions du *complément*. Larousse, Radouant (1922, p. 41) et Michaut & Schricke vont jusqu'à le thématiser explicitement:

> Ces compléments peuvent être des mots divers, noms, pronoms, adjectifs, infinitifs, adverbes, ou même des propositions. [...] Mais, en général, on réserve le nom de complément aux noms et aux pronoms. (Michaut & Schricke 1934, p. 14)

Cette situation devait mener inévitablement à des contradictions qui mettent en évidence le caractère schizophrène de la plupart de ces grammaires. Ainsi en est-il du traitement de l'*épithète* chez Radouant (1922, p. 42 *vs* p. 148) : *épithète* dans le paragraphe sur l'adjectif (conception catégorielle), l'adjectif devient *complément du nom* (conception sémantico-logique) dans le chapitre consacré à l'analyse de la proposition en fonctions (conception sémantico-logique; perspective descendante). Même scénario chez Michaut & Schricke (1934, p. 16 *vs* pp. 269-270), mais appliqué à l'*apposition*. L'*apposition*, qui dans l'analyse de la proposition est un simple *complément du nom*[8] (de type indirect; donc un sous-type), constitue une catégorie à part entière dans les paragraphes consacrés aux fonctions du nom, par opposition au *complément du nom*.

(3) la coexistence de deux classements du complément (*complément du sujet, du COD*, ... vs *complément du nom*, ...).

---

[7] Même le *complément circonstanciel* est censé y répondre, ce qui donne lieu à une tension avec la catégorie adverbiale (cf. Lauwers 2004a, pp. 356-358).

[8] L'*épithète*, elle, est toujours dissociée du *complément du nom*.

Dans le passage suivant, on note un glissement très subtil de l'un à l'autre :

> chaque élément de la phrase: sujet, etc., peut être complété par des compléments secondaires: compléments du nom, compléments de l'adjectif, compléments de l'adverbe. (Bruneau – Heulluy 1937, p. 85)

Dans la *Grammaire Larousse* (1936, pp. 70-71), on tient à identifier les têtes de syntagmes, qui apparaissent en effet comme le chaînon manquant entre les deux classements :

> Le sujet, l'attribut, le verbe et ses compléments sont les éléments fondamentaux de la proposition. Un des mots que l'on retrouve le plus souvent dans les fonctions de sujet, d'attribut ou de complément du verbe, le nom, peut de son côté être précisé par des compléments.

(4) le fait que les mêmes étiquettes désignent tantôt les groupes (nominaux) complets (analyse «totalisante»), tantôt les seules têtes (analyse 'sélective').

On retrouve ici l'opposition entre la série «grammaticale» et la série «logique» des fonctions, si typique de la double analyse. Grevisse (1936, p. 111) la maintient explicitement :

> le premier [= sujet grammatical] est le mot sujet sans les mots qui l'accompagnent; le second [= sujet logique] est l'ensemble du mot sujet et de tous les mots qui l'accompagnent. — On peut distinguer de même l'attribut grammatical de l'attribut logique, le complément direct grammatical du complément direct logique, etc.

Dans le même sens, Regula (1931, pp. 40-41) et Engwer (1926, p. 44) distinguent le *Subjekt* (et le *Prädikat*) du *Gesamtsubjekt* (*Gesamtprädikat*) ou *Subjekt* (*Prädikat*) *in weiterem Sinne*.

Si ces auteurs sont encore conscients du problème, il y en a d'autres qui n'explicitent pas la coexistence des deux séries de fonctions. Il s'ensuit que les termes *sujet*, etc. ne couvrent pas toujours la même réalité d'un chapitre à l'autre. Dans certaines grammaires (notamment les grammaires à plan mixte) qui traitent deux fois des fonctions – une fois dans les parties du discours et une fois dans la partie consacrée à l'analyse de la proposition, ce flottement est ancré dans le plan de la grammaire. Ainsi, chez Bruneau & Heulluy (1937, pp. 68-88 *vs* 163), les fonctions nominales reçoivent une interprétation «totalisante» dans le chapitre consacré à l'analyse de la proposition, alors que sous le nom il est question des *fonctions du nom*, formulation qui trahit une approche sélective qui n'envisage que les têtes de syntagme.

2.4.2. DISCONTINUITES

Les contradictions que nous venons de relever montrent que l'analyse de la phrase est minée par une discontinuité profonde, ce qui est confirmé par le peu de soin qu'on accorde à l'interface entre le niveau des parties du discours et celui des fonctions. Cette interface – qui précise que le nom (on dirait de nos jours le SN), par exemple, peut être sujet ou COD, ou inversement, que la fonction de sujet peut être remplie par un nom, un infinitif, etc. – est encore inexistante ou nettement incomplète dans une grammaire sur cinq. En outre, on note l'absence de concepts intermédiaires tel le syntagme (ou groupe de mots), malgré quelques louables tentatives, comme nous le verrons sous 3.1. La quasi-totalité des grammaires[9] ne thématisent pas non plus l'idée de récursivité, ne fût-ce qu'au sens non procédural du terme («un complément peut être complété par un autre complément»), ce qui pose bien sûr des problèmes pour l'analyse des structures plus complexes. On peut voir dans l'absence d'un principe analogue à la récursivité la preuve d'une focalisation locale et atomiste des faits de syntaxe, ou, en d'autres mots, l'absence d'une visée holistique, totalisante de la structure phrastique. La grammaire traditionnelle entrevoit donc des relations syntaxiques isolées, impliquant deux éléments, mais ne situe pas explicitement ces relations par rapport aux niveaux inférieurs et supérieurs de la hiérarchie phrastique. On a donc

Y-x et X-z (deux rapports de dépendance : x est complément de Y, z est complément de X)

mais non pas

Y-
X
-z (chaîne de deux rapports de dépendance : z est complément de x, qui à son tour complète Y)

En définitive, faute de concepts intermédiaires, la grammaire traditionnelle insère directement les mots dans la proposition avec ses parties sémantico-logiques.

2.5. LES RAPPORTS DE FORCE DES DEUX APPROCHES DANS CHACUNE DES GRAMMAIRES DU CORPUS

Si, de façon globale, la présence des deux perspectives antagonistes est très nette dans le corpus, on note des différences considérables d'une gram-

[9] Pour quelques rares exceptions, voir Lauwers (2004a, pp. 159-163).

maire à l'autre. En gros, on peut distinguer trois profils de grammaires (seul le premier auteur a été mentionné) :

(1) des grammaires dans lesquelles l'une des deux perspectives est nettement dominante (les rapports de forces sont donc inversement proportionnels) :

– à dominante ascendante (tradition française) : Wartburg, Lanusse, Michaut, Dauzat, Bloch, Strohmeyer, Larousse, Le Bidois

– à dominante descendante (tradition germanique) : Regula, Sonnenschein

(2) des grammaires qui incorporent les «vices» des deux approches : Radouant, Bruneau, Grevisse, Cayrou, Plattner et Clédat ; avec quand même une perspective dominante : D&P ; De Boer ; Haas

(3) des grammaires qui semblent s'acheminer vers une solution au problème : Galichet, Ulrix, Brunot, Engwer, Gougenheim.

3. LES TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT DES DEUX PERSPECTIVES

Jusqu'ici nous avons insisté sur l'existence de deux perspectives antagonistes au sein de la grammaire, qui s'opposent à la fois du point de vue de leur directionnalité et de leur nature et qui passent en quelque sorte l'une à côté de l'autre sans s'intégrer, laissant en friche le champ qui sépare le mot des parties de la phrase. On note cependant çà et là des tentatives qui remédient en partie à ce problème. Deux innovations méritent d'être citées ici : (3.1.) la notion de «groupe de mots» et l'établissement de (3.2.) classes fonctionnelles transversales (adjectivales, adverbiales, etc.).

3.1. LA NOTION DE GROUPE DE MOTS

Prenons l'exemple de la grammaire de Ulrix, avec Grevisse, le seul auteur belge du corpus. Publiée en 1909 par un professeur d'université (à Liège), cette grammaire offre une description très moderne des groupes de mots, s'inspirant manifestement de la *Wortgruppenlehre* de John Ries, par le biais de Bourquin & Salverda de Grave (1901)[10]. Dans la phrase

> *Le bon élève étudie ses leçons*, on distingue, à côté de l'idée simple *étudie* exprimée par un seul mot, les idées complexes *le bon élève* et *ses leçons* rendues chacune par un groupe de mots.
> L'étude de la proposition doit commencer par celle des **groupes de mots**.
> Ce n'est qu'après qu'on pourra aborder l'étude des **termes de la proposition**. (1909, p. 98)

[10] Pour une analyse métathéorique des applications des idées de Ries, voir Lauwer, 2004b.

Cette idée est élaborée dans une section intitulée «groupes de mots» (Ulrix 1909, pp. 99-103) :

> [§115] «Les mots dont l'idée peut être complétée ou déterminée par d'autres mots et qui peuvent ainsi constituer le noyau d'un groupe de mots, sont : le *substantif*, le *pronom*, *l'adjectif qualificatif* et *l'adverbe*». (Ulrix 1909, p. 99)
>
> [§116] Un substantif ou un mot employé substantivement peut être déterminé par : [...]
>
> [§117] Un pronom peut être déterminé par : [...]
>
> [§118] Un adjectif qualificatif ou un participe employé adjectivement peut être déterminé par [...]
>
> [§119] Un adverbe peut être déterminé par : [...]

Or, à l'exception de quelques grammaires (Ulrix, Gougenheim, Cayrou – Laurent – Lods, et dans une moindre mesure Lanusse & Yvon), les termes de «groupe» ou «groupe nominal» n'apparaissent que très sporadiquement et sans qu'on puisse y attribuer une quelconque structure interne stable (p.ex. Le Bidois, Dauzat), ou encore, ne sont pas vraiment élaborés. Dans ce dernier cas, il arrive qu'on les repère dans l'un ou l'autre titre, mais sans explication aucune, ou encore, qu'on les trouve expliqués à un endroit «clé», mais sans que le concept soit jugé digne de figurer dans un (inter)titre. Bref, aussi prometteuses que soient ces innovations, il n'en reste pas moins qu'elles sont le plus souvent peu systématiques et mal intégrées. Il s'ensuit qu'elles ne sont pas vraiment opérationnelles, d'autant plus que l'interface avec les fonctions n'est pas vraiment envisagée et que tous les syntagmes ne sont pas reconnus comme tels. Ainsi, les syntagmes adjectival et adverbial font défaut ; le syntagme verbal, s'il est reconnu, ne contient pas le COD.

3.2. UNE PERSPECTIVE FONCTIONNELLE TRANSVERSALE

En outre, cinq grammaires du corpus se signalent par l'introduction d'une perspective fonctionnelle transversale. Elles reconnaissent un certain nombre de classes fonctionnelles qui regroupent des structures de complexité formelle variable, c'est-à-dire des mots (p.ex. *bien*), des mots qui ont changé de partie du discours (p.ex. *il chante faux*), des locutions (figées), des groupes de mots (non figés) (p.ex. *pendant le week-end*) et des propositions (p.ex. *quand il sera reparti*). Ainsi, chacune de ces structures remplit une même fonction, en l'occurrence celle de *complément circonstanciel*.

Ces classes sont fondées sur les fonctions prototypiques des principales parties du discours, ce qui montre qu'elles combinent une dimension catégorielle et fonctionnelle. On a ainsi des éléments adjectivaux, nominaux, etc. Le fondement de ces classes «fonctionnelles» varie d'un auteur à

l'autre. Certains auteurs comme Galichet (*espèces grammaticales*), Damourette & Pichon (*valence*, conférée par *ipsivalence, équivalence* ou *convalence*) et Haas (*Vorstellungen* 'représentations') y attribuent une assise sémantique et/ou psychologique, alors que d'autres comme Sonnenschein (*équivalents*) et de Boer (*substantivaux, adjectivaux*, etc.), optent pour une interprétation plutôt syntaxique (fonctionnelle). Enfin, quelques grammaires s'en tiennent aux subordonnées, ce qui est tout sauf une innovation.

Quant à l'origine de cette perspective innovatrice, on notera l'importance des *catégories imaginatives* de Sechehaye, qui ont été approfondies épistémologiquement par Galichet et désémantisées (en partie) par de Boer, sans doute sous l'influence de Sandfeld. Sonnenschein, pour sa part, se réfère à une approche (sémantico-) fonctionnelle générale, née du besoin d'embrasser par une terminologie stable un ensemble de catégories linguistiques codées différemment d'une langue à l'autre. Rappelons que Sonnenschein fut l'artisan d'une nomenclature unifiée. Haas, quant à lui, inscrit les catégories fonctionnelles dans le cadre de la psychologie représentationniste (complétée par des vues nouvelles, issues des recherches psychopathologiques). On peut supposer que le point de vue psychologisant a facilité le regroupement de structures et de catégories en un nombre restreint de catégories ressenties comme fondamentales. Quant à Damourette et Pichon, il est permis de voir dans leur proposition le fruit d'une réflexion originale, à moins que ce soient les *catégories imaginatives* de Sechehaye qui les ont influencés.

3.3. UNE PROGRESSION TATONNANTE

Ces deux innovations, qui sont élaborées de façon indépendante, prolongent (vers le haut) l'analyse ascendante et catégorielle, mais pas de la même manière. Le *groupe de mots* naît de la combinatoire des parties du discours (il est donc basé sur la structure intrasyntagmatique), alors que la perspective fonctionnelle – assez souvent psycho-sémantique – transversale est fondée sur la fonction prototypique des principales parties du discours. On a là deux types de concepts «intérmédiaires» qui cherchent à combler le fossé qui sépare les deux syntaxes, celle des mots et celle des parties de la proposition, qui à la suite de la délogicisation et la diversification de l'analyse descendante s'étaient déjà rapprochées un peu. Toutefois, le manque de systématicité et d'intégration qu'on a dû constater donne à croire que les deux concepts, celui de groupe et de classe fonctionnelle transversale, semblent être des produits spontanés, nés des tâtonnements des grammairiens à la recherche d'une solution à un problème épistémologique profond, en dehors de tout cadre théorique qui leur aurait pu servir de modèle à implémenter. Seul le structuralisme genevois (par le biais du concept de *transposition* et des *catégories imaginatives* de Sechehaye) trouve un certain écho dans le corpus.

4. CONCLUSION

Pour bien comprendre le fonctionnement de la grammaire traditionnelle, il faut, selon nous, la considérer à la lumière d'une tension entre deux approches antinomiques, qui étaient toujours présentes jusqu'à un certain degré et qui donnaient lieu à des conflits et à des discontinuités.

Cette bidirectionnalité apparaît sans ambiguïté dans la double analyse (qui se maintient), mais aussi dans les principales grammaires de référence de la première moitié du XX^{e} siècle. Elle constitue en outre un cadre propice à la comparaison de traditions grammaticales nationales, un aspect que nous n'avons pas pu aborder ici (voir Lauwers, 2005).

Si la linguistique moderne a cherché à unifier l'analyse de la phrase – pensons à l'analyse en constituants immédiats (analyse descendante, continue et formelle, mais reposant sur les catégories) et aux syntaxes de type catégoriel (basées sur les catégories lexicales) –, il n'en reste pas moins que la double directionnalité, éventuellement découplée de la problématique sens/forme, continue à poser des problèmes de nos jours. Ainsi, le sujet passe à la fois pour un complément du verbe (à la lumière de la sélection et du principe de l'endocentricité) et un constituant solidaire avec le groupe verbal dans une structure bipartite. La double directionnalité réapparaît aussi dans la discussion sur la définition de la phrase, la phrase pouvant être définie comme l'unité du discours (domaine d'effet des modalités de phrase) ou comme le «plafond» d'une certaine organisation structurelle interne (qui exclut les mots-phrases) (cf. Riegel *et al.* 1994). Enfin, plus récemment, une tension s'est installée entre le concept de *construction* et celui de catégorie (comme composante d'une construction), ce qui a amené Croft (2001) à abandonner la notion de partie du discours hors construction.

© Peter Lauwers

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Corpus

— AN., auteur présumé : Hermant, A., 1932 : *Grammaire de l'Académie française*, Paris : Firmin-Didot.

— BLOCH O.; GEORGIN R., 1937 : *Grammaire française*, Paris : Hachette.

— BRUNEAU CH.; HEULLUY M., 1937 : *Grammaire pratique de la langue française*, Paris : Delagrave.

— BRUNOT Ferdinand, 1922 : *La pensée et la langue*, Paris : Masson.

— CAYROU G.; LAURENT P.; LODS J., 1948 : *Le français d'aujourd'hui*, Paris : Colin.
— CLEDAT L. 1896 [1908[4]] : *Grammaire classique de la langue française*, Paris : Le Soudier.
— DAMOURETTE J.; PICHON E., 1927-1952 : *Des Mots à la Pensée*, Paris : d'Artrey.
— DAUZAT Albert, 1947 : *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon : IAC.
— DE BOER C., 1947 : *Syntaxe du français moderne*, Leyde : Universitaire Pers Leiden.
— ENGWER TH.; LERCH E., 1926 : *Französische Sprachlehre*, Bielefeld-Leipzig : Velhagen & Klasing.
— GAIFFE F. *et al.*, 1936 : *Grammaire Larousse du XXe siècle*, Paris : Larousse.
— GALICHET G., 1947 : *Essai de Grammaire psychologique*, Paris : Bourrelier.
— GOUGENHEIM G., 1938 : *Système grammatical de la langue française*, Paris : d'Artrey.
— GREVISSE M., 1936 : *Le Bon Usage*, Gembloux : Duculot.
— HAAS J., 1909 : *Neufranzösische Syntax*, Halle : Niemeyer.
— LANUSSE M.; YVON H., 1914-1926 : *Cours complet de Grammaire française*, Paris : Belin. [ouvrage examiné : *Grammaire complète*, à l'usage des classes de grammaire et des classes supérieures (1921)]
— LE BIDOIS G.; LE BIDOIS R., 1935-1938 : *Syntaxe du français moderne*, Paris : Picard.
— MICHAUT G.; SCHRICKE P., 1934 : *Grammaire française*, Paris : Hatier.
— PLATTNER PH., 1899-1908 : *Ausführliche Grammatik der französischen Sprache*, Karlsruhe : Bielefeld.
— RADOUANT R., 1922 : *Grammaire française*, Paris : Hachette.
— REGULA M., 1931 : *Französische Sprachlehre auf biogenetischer Grundlage*, Reichenberg : Stiepel.
— SONNENSCHEIN E.A., 1912 : *A New French Grammar*, Oxford : Clarendon Press.
— STROHMEYER F., 1921 : *Französische Grammatik auf sprachhistorisch-psychologischer Grundlage*, Leipzig-Berlin : Teubner.
— ULRIX E., 1909 : *Grammaire classique de la langue française contemporaine*, Tongres : Vranken-Dommershausen.
— VON WARTBURG W.; ZUMTHOR P., 1947: *Précis de syntaxe du français contemporain*, Bern : Francke.

B. Autres ouvrages cités

— BOURQUIN A.; SALVERDA DE GRAVE J.-J., 1901 : *Grammaire française à l'usage des Néerlandais*, Leyde : Kapteijn.

— CHERVEL ANDRE, 1977 : *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français, histoire de la grammaire scolaire*, Paris : Payot [1982[2]].
— CHERVEL A., 1992-1995 : *L'enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours. T1, 1791-1879; T2, 1880-1939; T3, 1940-1995,* Paris : INRP Economica.
— CROFT W., 2001 : *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford : Oxford University Press.
— CROISAD; DUBOIS, 1935[20] : *Cours de Langue Française. Cours complémentaire*, Paris : Hatier[11]. [sans prénoms]
— FORSGREN K.-A., 1992. : *Satz, Satzarten, Satzglieder, zur Gestaltung der deutschen traditionellen Grammatik von Karl Ferdinand Becker bis Konrad Duden (1830-1880)*, Münster : Nodus Publikationen.
— KARABETIAN E.S., 1998 : [Plusieurs notices] in : COLOMBAT B.; LAZCANO E. (éds.), 1998 : *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*. Tome 1. Paris : SHESL.
— LAUWERS, P. 2004a. *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*. Leuven/Paris/Dudley: Peeters. [Orbis Supplementa 24; 777p.]
——, 2004b : «John Ries et la Wortgruppenlehre. Une tradition allemande de renouveau syntaxique», *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, 14, 2, p. 203-250.
——, 2005 : «La description syntaxique du français à travers le prisme des traditions grammaticales française et allemande», in : J.-CL. BEACCO; J.L. CHISS; F. CICUREL; D. VERONIQUE : *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris : P.U.F., pp. 47-67.
— NEVEU F.; LAUWERS P., 2007 : «La notion de tradition grammaticale et son usage en linguistique française», *Langages*, n° 167, p.7-26.
— NOËL F.-J.; CHAPSAL CH.-P., 1833 [1824[1]] : *Nouvelle Grammaire française. Sur un plan très méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des règles*, Paris : Maire-Nyon/Roret.
— NOËL F.-J.; CHAPSAL CH.-P., 1841 : *Leçons d'analyse grammaticale, contenant 1°, des préceptes sur l'art d'analyser, 2°, des exercices et des sujets d'analyse grammaticale gradués et calqués sur les préceptes, suivis d'un programme de questions sur la première partie de la nouvelle grammaire française*, Bruxelles : Société nationale.
— NOËL F.-J.; CHAPSAL CH.-P., 1842 : *Leçon d'analyse logique contenant 1°, des préceptes sur l'art d'analyser 2°, des exercices et des sujets d'analyse logique gradués et calqués sur les préceptes, suivis d'un*

[11] Les premiers avatars de cette grammaire remontent à 1898. Le cours complémentaire a été refondu en 1911, en vue de la 7e édition (selon le catalogue de la BN).

programme de questions sur la seconde partie de la nouvelle grammaire française, Bruxelles : Société nationale.
— RIEGEL M.; PELLAT CHR.; RIOUL R., 1994. : *Grammaire méthodique du français*, Paris : P.U.F.
— SUDRE L., 1906 : «Des nomenclatures grammaticales», *Conférences au Musée pédagogique. L'enseignement de la grammaire*, Paris : Imprimerie nationale, p. 101-128.
— VERGNAUD J., 1980 : «La genèse de la nomenclature de 1910 et ses enseignements», *Langue française* 47, p. 48-75.

GRAMMAIRE
GÉNÉRALE,
OU
EXPOSITION RAISONNÉE
DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES
DU LANGAGE,

Pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues.

Par M. BEAUZÉE *de la Société royale des sciences & arts de Metz, des Sociétés littéraires d'Arras & d'Auxerre, professeur de Grammaire à l'Ecole royale militaire.*

TOME PREMIER.

A PARIS,
De l'imprimerie de J. BARBOU, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins.

M DCC LXVII.